

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir et de rentrer vos bacs dès que possible après la collecte.



ORDURES MÉNAGÈRES



EMBALLAGES ET PAPIERS



DÉCHETS VÉGÉTAUX UNIQUEMENT

> Toutes les rues de la commune sont collectées

SAUF :

> Boulevard André Siegfried
 > Boulevard Maurice de Broglie
 > Rue Jacques Boutrolle d'Estaimbuc
 > Rue Louis Pasteur
 > Avenue du Mont aux Malades (entre la rue Le Verrier et le boulevard Maurice de Broglie)
 > Rue du Tronquet (entre l'Avenue du Mont aux Malades et la Rue Robert Lehmann)

> ZAC de la Vatine

> Rue du Bel Air

vendredi (2)

lundi et vendredi (2)

mercredi et vendredi (2)

mardi et samedi

lundi (2)

jeudi

Tous les mardis (1)
 du 1^{er} avril au 30 juin
Mardis des semaines paires
 du 1^{er} juillet au 31 octobre :
 09 et 23 juillet
 06 et 20 août
 03 et 17 septembre
 1,15 et 29 octobre

Tous les lundis (1)
 du 1^{er} avril au 30 juin
Lundis des semaines paires
 du 1^{er} juillet au 31 octobre

JOURS FÉRIÉS 2024

Un jour férié dans la semaine ? Le tableau ci-dessous vous indique si le jour de collecte change.

(1) Lors d'un jour férié dans la semaine, la collecte est reportée au lendemain.

(2) Lors d'un jour férié, la collecte est maintenue sauf pour ces trois dates :

	Collecte du LUNDI reportées au	Collecte du MERCREDI reportées au	Collecte du VENDREDI reportées au
1 ^{ER} JANVIER	MAR. 02 JANVIER 2024	JEU 04 JANVIER 2024	SAM. 06 JANVIER 2024
1 ^{ER} MAI	PAS DE CHANGEMENT	JEU 02 MAI 2024	SAM. 04 MAI 2024
25 DECEMBRE	PAS DE CHANGEMENT	JEU 26 DÉCEMBRE 2024	SAM. 28 DÉCEMBRE 2024

* Seuls les sacs fournis par la Métropole sont acceptés.

DISTRIBUTION ANNUELLE DES SACS DE COLLECTE

Rue de la renardière : 07/10 de 14h00 à 19h00

Rue des goélands : Placette entre les n° 17 et 39 : 08/10 de 14h00 à 19h00

Place des tisserands : 09/10 de 09h00 à 19h00 et 10/10 de 14h00 à 19h00

Place des coquets : 11/10 de 14h00 à 19h00 • 17/10 de 14h00 à 19h00 • 18/10 de 14h00 à 19h00

Place Foch : 14/10 de 14h00 à 19h00

Chemin du prieuré - À l'angle de la rue de Verdun : 15/10 de 14h00 à 19h00

Place Colbert - Marché : 16/10 de 09h00 à 19h00

CHANGEMENT : dans le contexte actuel de crise inflationniste et de sobriété énergétique, la Métropole optimise la collecte de vos déchets végétaux :

- une collecte chaque semaine du 1^{er} avril au 30 juin pour évacuer les déchets végétaux printaniers.

- une collecte toutes les deux semaines du 1^{er} juillet au 2 novembre, lorsque les végétaux poussent moins vite.



La collecte des sapins de Noël

le lundi 8 ou le mardi 9 janvier 2024 selon votre jour de ramassage des déchets végétaux habituel.

Les sapins ne doivent pas mesurer plus de 2 mètres et doivent être sans décoration (boules, guirlandes, flochage). Les supports en bois (bûche) et les sacs à sapin sont acceptés.

MÉMO TRI

Pour bien trier et réduire ses déchets, suivez nos



CONSIGNES



ASTUCES

TOUS LES EMBALLAGES & tous les papiers

BIEN VIDÉS
NON LAVÉS NON IMBRIQUÉS



UNE SEULE QUESTION À SE POSER, C'EST UN EMBALLAGE : JE LE TRIE !

Boire l'eau du robinet / acheter en vrac et en grands conditionnements / mettre un Stop pub sur sa boîte aux lettres

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES - EN VERRE

BOCAUX, POTS & BOUTEILLES
SANS BOUCHON NI COUVERCLE



À DÉPOSER DANS LES COLONNES DE TRI DU VERRE DE VOTRE QUARTIER

Acheter en vrac / choisir des emballages consignés / réutiliser les bocaux

À TRIER

TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

SECS, PROPRES, MÊME ABIMÉS
EN SAC FERMÉ, CHAUSSURES LIÉES
PAR PAIRE



À DÉPOSER DANS LES COLONNES TEXTILES DE VOTRE QUARTIER

Choisir des vêtements qui dureront plus longtemps / reprendre, customiser / donner les vêtements en bon état à vos proches, aux associations locales ou les revendre

À TRIER

DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

SANS EMBALLAGE



ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ, COQUILLES D'ŒUFS, PAPIER ABSORBANT, PLANTES FÂNÉES, HERBES ET FEUILLES, BROYAT

Cuisiner les restes / tondre moins ras / utiliser les végétaux comme ressources au jardin (broyat, paillage)

À COMPOSTER CHEZ SOI

DÉCHETTERIE



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, AMPOULES, MOBILIER ET MATELAS, DÉCHETS VÉGÉTAUX, DÉCHETS DE MES TRAVAUX, DÉCHETS VOLUMINEUX - DÉCHETS DANGEREUX, PNEUS, PILES - APPORTER LES EN DÉCHETTERIES.

Réparer les équipements / donner ou revendre les objets en bon état / à l'achat d'un nouveau meuble, matelas ou équipement, rendre l'ancien en magasin ou à la livraison / opter pour la gestion des déchets au jardin (broyage, compostage)

À TRIER

ORDURES MÉNAGÈRES



CE QUI NE SE RECYCLE PAS ET NE SE COMPOSTE PAS

Éviter les produits jetables / cuisiner les restes, congeler et faire attention aux dates de péremption

À JETER



Contactez le 0800 021 021 pour déposer l'amiante en toute sécurité.

montri

Tous les services déchets de la Métropole réunis dans une application et sur metropole-rouen-normandie.fr/particulier-dechets ou sur appel au 0800 021 021.



Gagnez des récompenses en triant



Consignes de tri



Carte des points de collecte



Calendrier de collecte



Demandes et signalements



Alertes et notifications



Téléchargeable gratuitement:



COP 21
JE M'ENGAGE!
POUR LE CLIMAT

métropole
ROUENNORMANDIE

